

## L'actu du jour

### Mort de Régine Cavagnoud : à qui la faute ?

Le procès concernant la mort accidentelle de la championne de ski française, Régine Cavagnoud, a débuté hier.

Le 29 octobre 2001, l'équipe de France de ski et l'équipe allemande effectuent ensemble une séance d'entraînement sur un glacier en Autriche. Or, ce jour-là, Régine Cavagnoud, la championne du monde de super-géant, se lance sur la piste et percute de plein fouet, l'entraîneur allemand Markus Anwander qui n'a pas été prévenu de son départ. Sous l'effet de la vitesse (60 km/heure), le choc est terrible : la skieuse succombera deux jours plus tard et l'entraîneur est grièvement blessé.

Le procès qui s'est ouvert jeudi près d'Annecy, en Haute-Savoie, devra dire à qui revient la faute du terrible accident de ce 29 octobre. La cinquième descente d'entraînement, qui a coûté la vie à Régine Cavagnoud, n'était pas programmée. Elle s'est effectuée à la demande de la skieuse, sans que l'équipe allemande n'en soit avertie. Des charges lourdes pèsent sur l'entraîneur et le starter français (celui qui donne le départ) : ils sont poursuivis pour homicide (meurtre) et blessures involontaires.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)